

CONTEXTE ÉNERGIE

Documents - Réforme de la sûreté nucléaire : luttes d'influence, soupçons et grosses ficelles

Récemment exhumée, une mission de lobbying au titre équivoque a fait s'abattre les foudres du ministère de la Transition énergétique sur l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire. Mis en cause, son directeur général assure de sa bonne foi. Le timing de cette affaire interroge de nombreux observateurs, la réforme de l'organisation de la sûreté approchant de son terme.

31 octobre 2023 à 18 h 30 — [Anne-Claire Poirier](#), [Thomas Chemel](#) avec Nezim Tandjaoui



- Annoncé à la surprise générale en février dernier ([lire notre article](#)), [rejeté](#) par les parlementaires en mars, lors de l'examen du projet de loi nucléaire, il doit revenir [très prochainement](#) sous la forme d'un texte ad hoc. De leur côté, les directions de l'ASN et de l'IRSN ont déjà lancé les [travaux](#) préfigurant la fusion, à la demande du ministère de la Transition énergétique.
- Pour rappel, Contexte a [révélé](#) qu'un rapprochement entre l'IRSN et l'ASN était envisagé depuis l'automne 2022.

Officiellement missionnée pour faire aboutir la réforme de la sûreté nucléaire, la direction de l'Institut de radioprotection et de la sûreté nucléaire (IRSN) a-t-elle officieusement œuvré à son échec ? Ou est-ce le gouvernement qui veut discréditer sa direction afin d'assurer l'adoption de son controversé projet de fusion entre l'IRSN et l'Autorité de sûreté nucléaire, censé [aboutir](#) en novembre ?

Le 25 octobre, le directeur général de l'Institut, Jean-Christophe Niel, était [auditionné](#) par la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, au sujet du rapprochement envisagé. Au cours de cette audition, le député Renaissance Damien Adam a exhumé une [fiche de mission](#) publiée au

registre des représentants d'intérêts de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Mise en ligne au mois de juin par le cabinet Boury, Tallon & Associés (en même temps que 250 autres), elle s'intitule « Projet de loi nucléaire : garantir le principe d'une organisation duale de la sûreté nucléaire (expertise et contrôle) ». Réalisée pour le compte de l'IRSN, la mission couvre la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 et comprend des actions telles que « transmettre des suggestions afin d'influencer la rédaction d'une décision publique ».

Réaction immédiate au gouvernement

« Pensez-vous que le rôle d'un Epic, donc d'un opérateur de l'État, est d'utiliser l'argent des Français pour faire du lobbying contre une réforme annoncée ? », a demandé Damien Adam à un Jean-Christophe Niel visiblement abasourdi.

« Honnêtement, je vous répondrai, mais là je ne sais pas. Clairement ce n'est pas une action qui m'a mobilisé puisque je vous ai dit que je ne sais pas de quoi il s'agit », a temporisé le patron de l'IRSN.

Certains, dans l'exécutif, saisissent immédiatement la balle au bond. « Moi je trouve ça scandaleux qu'un opérateur de l'État utilise de l'argent public pour faire du lobbying contre un projet de réforme », écrit spontanément une source gouvernementale à Contexte. « A la fin ça reste un fonctionnaire de l'État [...] qui décide tout seul de prendre un cabinet pour torpiller ce qu'il est censé faire », avance une autre à propos de Jean-Christophe Niel.

Dès le lendemain, le 26 octobre, la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, lui adresse un courrier courroucé. « Vous comprendrez ma surprise alors même que l'intitulé de cette mission semble en contradiction avec le mandat que je vous ai confié ainsi qu'avec les prescriptions de la [circulaire](#) du Premier ministre du 19 janvier 2022 relative à l'encadrement du recours par les administrations et les établissements publics de l'État aux prestations intellectuelles [dite circulaire Castex, ndlr] », écrit-elle, le sommant de transmettre d'ici le 30 octobre « toutes les informations relatives aux différentes missions contractées par l'IRSN depuis 2017 ».

Une mission validée par les tutelles de l'IRSN

Dans une [lettre](#) envoyée aux parlementaires le même jour et visant à répondre aux interrogations du député Adam, la direction de l'IRSN se défend en évoquant une « formulation erronée [...] résultat d'une erreur » de Boury, Tallon & Associés. Le directeur général du cabinet, Pascal Tallon, le confirme à Contexte : « L'erreur est la suivante : avoir maintenu en juin 2023 le sujet du système dual dans la déclaration [auprès de la HATVP] alors que l'IRSN nous a donné la consigne, explicite et claire, en février 2023, de ne plus aborder ce sujet dans aucune communication et dans aucune action d'affaires publiques ».

L'IRSN a depuis organisé deux rencontres avec des parlementaires – dont l'une s'est tenue le mois dernier –, au cours desquelles Jean-Christophe Niel aurait pris soin de prévenir, en ouverture, qu'il n'évoquerait pas le projet de fusion de l'ASN et de l'IRSN.

Surtout, les deux protagonistes incriminés insistent sur le caractère à la fois public et ancien de leur relation. Le marché « d'appui aux relations parlementaires et institutionnelles 2021-2025 » a été publiquement [lancé](#) par l'IRSN en janvier 2021 et [attribué](#) à Boury, Tallon & Associés en novembre 2021, bien avant la circulaire Castex de janvier 2022. Il a en outre « obtenu un avis favorable de la commission consultative des marchés, qui comprend notamment des représentants des tutelles de l'IRSN », dont fait partie le ministère de la Transition énergétique, souligne Jean-Christophe Niel dans son courrier aux parlementaires.

Dans le [cahier des charges](#) du marché obtenu par Contexte, rien n'a trait à la réforme de la sûreté nucléaire, qui ne sera officialisée qu'en février 2023. Or, « ce marché n'a pas fait l'objet de modification ou d'avenant », assure Jean-Christophe Niel dans son courrier.

« Le gouvernement essaie d'avoir la tête de Niel »

Certaines sources s'étonnent que la fiche de mission ait fait surface lors de cette audition. « Il ne fait pas trop de doute que c'est le cabinet de la ministre [de la Transition énergétique] qui a transmis la fiche de mission à Damien Adam », s'avance même un proche du dossier. Le député, qui a été [reçu](#) au ministère le 24 octobre, avec d'autres parlementaires – soit la veille de l'audition de Jean-Christophe Niel –, assure l'avoir repérée tout seul. « C'est un petit peu le hasard, mais cela m'arrive, lorsque nous auditionnons des acteurs publics, de regarder sur le site de la HATVP », affirme Damien Adam à Contexte.

« Mon sentiment, c'est que cette question de Damien Adam, tombée en toute fin d'audition, sert de contre-feu au gouvernement, qui cherche depuis le départ à faire passer cette réforme en force. Il s'agit à la fois de discréditer le directeur général de l'IRSN, mais aussi les parlementaires de l'opposition, qui se seraient laissés retourner la tête par ce cabinet de lobbying », suggère le député LFI Maxime Laisney. Membre de la commission du développement durable de l'Assemblée, et opposant affiché au projet de fusion, il assure à Contexte ne pas avoir été approché par Boury Tallon & Associés. « Pour moi, s'il y a lobbying, il est là. Cette séquence était orchestrée », ajoute-t-il.

Des sources à l'IRSN vont plus loin. « Cela fait plusieurs mois que le gouvernement essaie d'avoir la tête de [Jean-Christophe] Niel », dit une d'entre elles, tandis qu'une autre parle de « boule puante ». Les relations entre le gouvernement et l'IRSN se sont tendues dès l'annonce du projet de fusion par le gouvernement (relire nos brèves [ici](#) et [là](#)).

Un [compte rendu](#) syndical dont Contexte avait eu connaissance cet été soulignait déjà l'« isolement préoccupant » du dirigeant de l'IRSN vis-à-vis de ses ministères de tutelle dans la conduite de la réforme. Ce dernier, réputé proche de ses salariés, subirait une « pression énorme » de la part du ministère de la Transition énergétique pour mener la fusion en dépit de l'opposition interne. Il n'a, en outre, jamais affiché un soutien public à la réforme.

Contactée, la direction de l'IRSN n'a pas souhaité commenter l'affaire. Le ministère de la Transition énergétique déclare de son côté avoir reçu les

premiers éléments de réponse du dirigeant de l'institut, « [qu'il] va regarder ». Les questions sur l'avenir de Jean-Christophe Niel à la tête de l'IRSN sont, elles, jugées « hors de propos » par l'entourage de la ministre. La présentation du projet de loi en Conseil des ministres est annoncée pour novembre.

- [Anne-Claire Poirier](#)
- [Thomas Chemel](#)